



RCS : MACON
Code greffe : 7106

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00264
Numéro SIREN : 495 046 294
Nom ou dénomination : FINANCIERE DE ROZIER

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2013 sous le numéro de dépôt A2013/000978



195779

Dénomination : FINANCIERE DE ROZIER
Adresse : la Mouge 71260 la Salle -FRANCE-
n° de gestion : 2008B00264
n° d'identification : 495 046 294
n° de dépôt : A2013/000978
Date du dépôt : 14/05/2013

Pièce : Décision(s) des actionnaires du 11/04/2013



195779

Dépôt au Greffe le :

14 MAI 2013

**TRIBUNAL de COMMERCE
de MACON**

FINANCIERE DE ROZIER

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 000 €uros
Siège social : LA MOUGE – 71260 LA SALLE
RCS MACON 495 046 294**

ACTE VALANT DECISION COLLECTIVE

Les soussignés :

- EURL SOCIETE FAMILIALE J.BONDOUX, EURL au capital de 70 000 € dont le siège social est 49, rue de l'Heritan – Chemin de Bel Air – 71000 MACON, immatriculée au RCS de MACON sous le n° 434 456 521, représentée par Monsieur Jacques BONDOUX, son gérant, propriétaire de 67 000 actions,
- Madame Françoise TANTON, demeurant « Chapeland » - 01290 SAINT ANDRE D'HUIRIAT, Propriétaire de 3 000 actions,
- Monsieur Thierry LEFEVRE, demeurant à LIERGUES (69 400) rue des places, Propriétaire de 6 000 actions,
- Monsieur Gaël TREMEAU, demeurant 37 grande rue de la Coupée 71550 CHARNAY LES MACON, propriétaire de 6 000 actions,
- Monsieur Laurent PRUD'HON, demeurant rue du Château – 71260 ST ALBAIN, propriétaire de 6 000 actions,
- Monsieur Patrick FABRE, demeurant 24 rue du 8 mai – 69650 QUINCIEUX, propriétaire de 6 000 actions,
- Monsieur Maxime CORMERECHE, demeurant 37 route de Neuville – 69650 QUINCIEUX, propriétaire de 6 000 actions

Agissant en qualité de seuls associés de la société FINANCIERE DE ROZIER, Monsieur Jacques BONDOUX agissant en outre en qualité de président de la société.

Conviennent unanimement dans les conditions des présentes :

- de nommer un nouveau Commissaire aux Comptes titulaire et un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant,
- de donner les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités.

I – NOMINATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes du 18 janvier dernier, les associés de la société FINANCIERE DE ROZIER, ont décidé à l'unanimité de ne pas renouveler le mandat des commissaires aux comptes, la société LPG France et Monsieur Jean-Pierre BRUNEL.

Les soussignés agissant en qualité de seuls associés de la société FINANCIERE DE ROZIER ont décidé de désigner, à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2012 et pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 :

- la Société CORCEP, représentée par Monsieur André FRANK, 51 avenue Jean Jaurès à Lyon (69007), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire ;

- Monsieur Philippe RISPAL, 51 avenue Jean Jaurès à Lyon (69007), en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions


Les Commissaires aux comptes ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient ces fonctions et n'étaient frappés d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de leur en interdire l'exercice.

II - POUVOIR

Les soussignés agissant en qualité de seuls associés de la société FINANCIERE DE ROZIER conviennent de donner tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte aux fins d'accomplir toutes formalités, publicités autres qu'il appartiendra.

Fait le 11 avril 2013

F. TANTON 

A. LEFEBURE 

G. TRENEAU 

L. PRUDHON 

P. FABRE 

M. CORTORECHE 

J. BONDOUX 